

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : LE CLASSEMENT DES SYNDICS PAR MATERA EST-IL UN « PIÈGE À CLICS » ?

jeu 28/04/2022 - 11:00

Poursuivant son action de dénigrement de la profession, Matera, qui fait actuellement l'objet de deux actions en justice, notamment pour exercice illégal de la profession de syndic, vient de publier un soi-disant classement des professionnels réalisé à partir de ses propres critères. L'UNIS met en garde les copropriétés contre cette présentation très largement sujette à caution par un prestataire en ligne qui méconnaît les obligations du métier de syndic.

Le prestataire de services en copropriété Matera, qui n'est pas un syndic professionnel répondant aux critères de la Loi Hoguet, vient de rendre public son propre classement des syndics de copropriété.

L'Unis, premier syndicat professionnel des syndics de copropriété, attire l'attention des copropriétaires et de l'écosystème de la gestion et de la transaction immobilières sur le caractère pernicieux de cette communication :

- L'Unis critique la méthodologie employée, qui sous couvert d'une apparente objectivité, mélange des éléments factuels (l'application des réglementations), avec des appréciations subjectives et la prospection commerciale de l'entreprise ;
- L'Unis constate que la plupart des items retenus par la méthode de classement ne se sont pas des actions relevant de la responsabilité du syndic ; les décisions sont en effet prises en assemblées générales à la majorité ; il y a donc une confusion entre le classement des syndics et le

classement des immeubles ;

- L'Unis dénonce le procédé consistant à forcer l'internaute à effectuer une recherche en ligne sur le site internet de la société en saisissant le nom de sa commune. Il conviendra de vérifier que l'internaute ne soit pas victime d'une technique de « piège à clics » qui le conduirait nécessairement à subir une prospection commerciale non sollicitée sur ses appareils connectés ;
- L'Unis souligne une fois encore une démarche confusante de publicité comparative d'offres pourtant distinctes : d'un côté, le syndic professionnel est titulaire d'un mandat et engage sa responsabilité devant les copropriétaires, garantie par une assurance, de l'autre MATERA, qui entretient une confusion portant sur la nature de ses prestations, lesquelles sont réalisées sous couvert d'un syndicat coopératif composé de copropriétaires qui engagent, seuls, leur responsabilité.

Pour l'Unis, au lendemain des élections présidentielles, l'enjeu des professionnels est de réussir avec les copropriétaires les objectifs de transition et de rénovation énergétique dans le cadre d'une législation qui les protège. L'Unis est en constante préoccupation, avec les pouvoirs publics, de recherche d'outils, de solutions, de financements pour réaliser des audits, diagnostics techniques, DPE collectifs et plan pluriannuel de travaux dans de bonnes conditions et dans un bon tempo. Et de les aider dans l'immédiat à bénéficier du bouclier tarifaire contre l'augmentation du coût du chauffage.

L'Unis, syndicat représentatif, sera toujours présente pour contester les fausses informations de ceux qui préfèrent « l'à-peu-près » à l'objectivité.

#SyndicUnVraiMétier

À propos de l'UNIS :

L'UNIS, est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6.000 entreprises affiliées à l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes), 22 000 salariés et 25 000

mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques.

Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières), et a signé la Charte « FAIRE » de l'ADEME.

www.unis-immo.fr

Contact presse :

Unis – Charlène Guidez - c.guidez@auvray-associes.com - 01 58 22 25 98

